

Communiqué de presse

Lausanne, le 2 mai 2018

La réussite a un prix !

La cérémonie des PERL 2018 s'est déroulée ce soir, mercredi 2 mai 2018, devant plus de 300 invités. Une fois encore, les PERL ont primé les projets les plus innovants de la région lausannoise. Le Trophée PERL 2018 Lausanne Région, doté de CHF 50'000.- a été remporté par la société SamanTree Medical SA pour son « Histolog Scanner » qui permet d'analyser la pièce chirurgicale directement en salle opératoire afin de sécuriser une chirurgie complète de la tumeur. Le jury des PERL compte un nouveau président en la personne de M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne.

Uniques Prix en Suisse dotés par des collectivités publiques, les PERL (Prix Entreprendre Région Lausanne) sont devenus au fil des ans un élément central du soutien offert par [les 27 communes de la région lausannoise](#) aux entreprises établies sur son territoire. Quant aux trois partenaires principaux des PERL, ils participent généreusement aux frais liés à la cérémonie.

Les lauréats des PERL 2018

Plus de 30 candidatures éligibles ont été déposées cette année. Suite à une sélection à plusieurs tours, sur deux jours, le jury a unanimement primé les entrepreneurs suivants :

- **Trophée PERL 2018 Lausanne Région - CHF 50'000.-**
SamanTree Medical SA à Lausanne, Dr. Bastien Rachet, CEO et cofondateur de la société, pour son projet Histolog Scanner, support à la chirurgie des cancers permettant de limiter le nombre d'interventions.
- **Prix Coup de cœur du jury – CHF 10'000.-**
TWIICE SA à Ecublens, M. Tristan Vouga, CEO, pour son projet Twiice, fabrication et développement des exosquelettes pour la réhabilitation et l'assistance à la marche.
- **Prix Réalité augmentée – CHF 10'000.-**
Darix Sàrl à Lausanne, M. Adrien Birbaumer, Directeur technique, pour son projet Vizir, une solution de vision augmentée thermique mains-libres destinée aux sapeurs-pompiers.
- **Prix Biotech – CHF 10'000.-**
Nagi Bioscience à Ecublens, M. Laurent Mouchiroud, Directeur scientifique, pour son projet Nagi Bioscience, une technologie permettant de limiter l'utilisation d'animaux pour les tests de molécules.
- **Prix Medtech – CHF 10'000.-**
Swiss Motion Technologies SA à Renens, M. Alexandre Grillon, Co-fondateur, pour son projet Nexstep, une technologie d'impression 3D de silicone orthopédique à dureté variable pour le confort du patient.

Les cinq projets sont décrits plus en détails par des présentations filmées, visibles sur :

www.lausanneregion.ch/laureats2018

Un prix supplémentaire de CHF 10'000.-

Cette année, les PERL comptent un prix supplémentaire : **celui du public** ! Les 300 invité-e-s en salle ont eu l'opportunité de voter pour leur candidat favori via un vote électronique.

Le gagnant, dont le projet a su séduire le public, est **Darix Sàrl**.

Un nouveau président à la tête du jury PERL

M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, assume désormais la fonction de Président du jury PERL. Il fait suite à M. Daniel Brélaz qui a assuré une présidence sans faille durant de nombreuses années.

Le jury s'est également renouvelé puisque M. Alain Guttman (Président du Groupe BOBST), Mme Éléonore Perrier (Directrice de Microcrédit Solidaire Suisse) et Mme Luciana Vaccaro (Rectrice HES-SO) ont rejoint l'équipe.

[Le jury au complet](#)

Lausanne Région profite de ce communiqué pour remercier ses 27 communes et ses partenaires-sponsors qui œuvrent à ses côtés pour le succès du Prix Entreprendre Région Lausanne 2018 :



Renseignements complémentaires :

M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, g.muheim@lausanneregion.ch, 079 341 99 66

Mme Paola Orlando Micolot, Déléguée économique de Lausanne Région, p.orlando@lausanneregion.ch, 079 937 03 79